

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	23	23

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 1 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/03/2026.

**Présents** : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : BOULENT Anne, CHATELIN Sandrine, DELBECQ Sylvie, DESMYTER Gaëlle, GUIROUAOU Meriem, LAVAURE Adeline, MACAREZ Anne-Sophie, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, VERHOEVEN Heidi, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONE Grégory, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, KUNZLI Olivier, LELONG Julien, RATAJCZAK Christophe, REMY Benoît, SARAÏS Jacky, VELU Philippe

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREAU Valérie

### 202613 – Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément à l'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de 1000 habitants et plus sont tenues de se doter d'un règlement intérieur du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les principales dispositions contenues dans le projet de règlement.

Ce règlement, annexé, fixe notamment :

- les conditions d'organisations des réunions du Conseil Municipal,
- les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, décide :

- D'ADOPTER le règlement intérieur du Conseil Municipal, annexé à la présente.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 08/04/2026  
Le Maire  
Frédéric DELANNOY

